



La lettre du préfet n°10 - octobre 2015

Édito :



Michel Fuzeau
Préfet de la Région Auvergne
Préfet du Puy-de-Dôme

l'Etat s'engage pour la couverture haut-débit du territoire régional:

fin 2017, la totalité des foyers auvergnats aura accès à une connexion Internet d'au moins 8 Mbits/s, grâce à différentes technologies : la fibre jusqu'au domicile, la « montée en débit » ou le satellite. Cette offre permettra un accès facilité aux services numériques. Près de 110 millions d'euros seront investis par l'Etat dans ce cadre, via le Fonds national pour la Société Numérique, en appui à l'initiative de la région Auvergne et des départements.

Les services publics évoluent et utilisent les outils numériques pour apporter souplesse et accessibilité aux usagers. La semaine de l'Innovation publique, du 12 au 18 octobre, est l'occasion de faire un point sur l'Etat numérique dans le département du Puy-de-Dôme.

Cette lettre - électronique - est l'occasion de recenser quelques uns des services mis en place sur notre territoire, et peut être de vous faire découvrir de nouvelles fonctionnalités, telles que le module de prise de rendez-vous en ligne mis en place pour les titres de séjour.

Accompagnement personnalisé dans les démarches pour les particuliers, les professionnels et les collectivités, sécurité et communication, le nombre de services dématérialisés ne cessent d'augmenter pour répondre à la demande croissante des usagers.



À LA UNE :

AU SERVICE DES USAGERS: L'ÉTAT NUMÉRIQUE DANS LE PUY-DE-DÔME

Une gamme étendue de services pour les particuliers



La dématérialisation des déclarations et des paiements sur le site « impots.gouv.fr »

Tous le monde a entendu parler de la **déclaration de ses revenus** en ligne, mais aussi par smartphone (pratique pour les jeunes primo-déclarants). Dans le département du Puy de Dôme 38 % des déclarations ont été réalisées par internet en 2015, ce qui représente une augmentation de 11 % par rapport à 2014.

Parmi les autres services offerts, on note:

L'achat des timbres fiscaux pour l'établissement d'un passeport

Sur le site « timbres.impôts.gouv.fr », depuis mars 2015, l'usager peut acheter, en quelques clics son timbre passeport. Le site d'achat sera progressivement étendu à davantage de timbres fiscaux.

L'accès au plan cadastral : le site « cadastre.gouv.fr » permet de visualiser le plan cadastral à partir de l'adresse ou de la référence cadastrale, d'édition gratuitement un extrait de plan, de mesurer la surface d'une parcelle...

La simplification d'un certain nombre de démarches de la vie quotidienne, comme le paiement des sommes dues la cantine, la garderie, ou l'hôpital peuvent être payées en ligne, par carte bancaire, aux collectivités concernées.

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !



L'Opération Tranquillité Vacances est aussi disponible en ligne

Pour éviter les cambriolages pendant vos vacances, signalez votre absence à la police ou à la gendarmerie en complétant une demande en ligne. Les services de police ou de gendarmerie peuvent surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

> [toutes les informations pratiques](#)



Développement de la pré-plainte en ligne

Le dispositif de pré-plainte en ligne permet d'effectuer une première déclaration directement sur internet.

Contacté sous 24h, vous obtenez un rendez-vous dans le service de police de votre choix pour finaliser le procès verbal de votre plainte. Ce dispositif vous offre une liberté dans le choix de votre rendez-vous et un gain de temps considérable.

> consulter www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Accueil en préfecture: prenez rendez-vous en ligne

Depuis le 12 octobre dernier, les usagers qui demandent un titre de séjour peuvent prendre rendez-vous directement en ligne via le site internet de la préfecture.

> [voir le module de rendez-vous](#)

L'accompagnement spécifique des professionnels



Agriculture : Plus de 9 exploitants agricoles sur 10 utilisent la déclaration en ligne pour solliciter l'aide aux surfaces de la Politique Agricole Commune

L'ensemble des aides aux surfaces et aux productions animales de la Politique Agricole Commune (PAC) peuvent être sollicitées par les exploitants agricoles via le logiciel

Télépac. Sous l'impulsion de la DDT et avec l'appui des organismes de service, le nombre de télédéclarations a progressé ces dernières années. Le taux de télédéclarations est passé de 46 % en 2011 à 92 % en 2015 pour les aides à la surface et de 72 % en 2011 à 98 % en 2015 pour l'aide aux bovins allaitants.

> [en savoir plus sur TELEPAC](#)

Les commerçants alertés par SMS : pour des informations fiables, rapides et ciblées

"Alerte commerce 63" est un dispositif mis en place à l'attention des commerçants : il s'agit d'un système d'alerte qui permet une transmission rapide (par sms) des actions



constatées ou en cours pouvant toucher les commerçants (vols, faux billets...). Le système fonctionne grâce aux services de police et gendarmerie qui donnent l'alerte et peuvent concentrer leurs messages sur une zone géographique et / ou sur une catégorie de commerce (buralistes, bijoutiers...).

> [lire la suite](#)

Des relations facilitées avec les collectivités

ACTES budgétaires ou la dématérialisation de l'ensemble de la chaîne budgétaire locale.

Déjà 950 budgets gérés en dématérialisé dans le Puy-de-Dôme

Les collectivités territoriales peuvent désormais bénéficier de la dématérialisation complète de leur chaîne comptable et financière, ce qui leur permet une accélération des procédures de paiement et de contrôle.

Cette qualité de l'information doit entraîner une meilleure gestion.

Dans le Puy-de-Dôme, sur 2 500 budgets gérés pour l'ensemble des collectivités, 1 100 entrent dans la 1ère phase de dématérialisation et 950 sont en dématérialisation totale des flux, y compris, l'adoption de la signature électronique par les élus. Cela place le département au douzième rang national.

> [lire la suite](#)

➤ Votre contact au sein de la préfecture du Puy-de-Dôme : Mme Nathalie GUETTE au 04 73 98 61 54 (Direction des Collectivités territoriales et de l'Environnement – Bureau du Contrôle de Légalité) ou par mail : *nathalie.guette[@]puy-de-dome.gouv.fr*

Zoom sur les dispositifs en faveur de l'emploi

Demandeurs d'emploi : un accompagnement 100%web en Auvergne

L'Auvergne a fait partie des régions pilotes qui dès avril 2014 ont débuté l'accompagnement 100% web des demandeurs d'emploi, dédié aux demandeurs d'emploi les plus familiers aux usagers du numérique (agence de Clermont Est).

> [lire la suite](#)

Des forum virtuels de recrutement généralisés dans le Puy-de-Dôme

L'Auvergne a également expérimenté dès 2014 des « salons en ligne » pour les recrutements des entreprises : dans le cadre de la semaine de l'industrie en mars dans le Puy-de-Dôme, ou pour l'extension du centre commercial Nacarat de Clermont-Ferrand. Cette solution est désormais généralisée.

Ouvrez votre compte personnel de formation en ligne

Avec le compte personnel de formation, salariés et demandeurs d'emploi sont acteurs de leurs parcours professionnels. Vous aussi, activez votre compte et découvrez vos nouveaux droits sur moncompteformation.gouv.fr

➤ en savoir plus sur le site internet de la DIRECCTE Auvergne
www.auvergne.direccte.gouv.fr

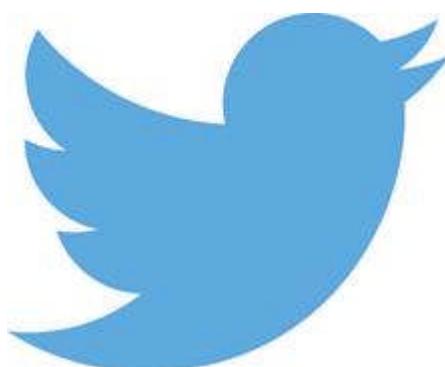


Moocs et Emploistore : Pôle Emploi déploie des outils numériques d'accompagnement

Le 2 juillet dernier, Pôle emploi a lancé une nouvelle étape de son offre de services digitale à destination des personnes en recherche d'emploi : l'Emploi Store (www.emploi-store.fr). Cette plateforme a pour vocation de réunir un ensemble de services de l'emploi disponibles et dispersés sur le Web, issus à la fois, d'acteurs privés et publics.

➤ [lire la suite](#)

Une communication plus rapide et modernisée



Twitter et Scoop it ! Les services de l'Etat dans le Puy-de-Dôme vous informent sur les réseaux sociaux

En complément du site internet des services de l'Etat (www.puy-de-dome.gouv.fr), le compte Twitter @Prefet63 permet de suivre l'actualité des services de l'Etat, de bénéficier d'informations pratiques mais aussi d'être alerté en cas d'événements ponctuels (épisode neigeux...). Scoopit! est un média social qui permet de regrouper sur la même page et de voir toute l'étendue des missions des

services de l'Etat au travers des articles et de publications des media.

Pour suivre les services de l'Etat dans le Puy-de-Dôme, abonnez-vous au compte Twitter @Prefet63 et suivez-nous sur www.scoop.it

Les Chiffres du mois :

31 octobre: c'est la date limite de dépôt pour les demandes d'avance de trésorerie remboursable pour la PAC 2015

[» En savoir plus](#)

-27%

c'est le pourcentage de diminution du nombre de blessés sur la route entre janvier et septembre 2015, par rapport à la même période l'année passée [» En savoir plus](#)

+0,8%

c'est l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi dans le Puy-de-Dôme pour le mois d'août 2015, par rapport à juillet 2015. [» En savoir plus](#)

Suivez l'actualité des services de l'État dans le Puy-de-Dôme sur les réseaux sociaux



Pour retrouver la lettre du préfet sur notre site www.puy-de-dome.gouv.fr dans la rubrique "Publications", [cliquez ici](#)